

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 42 (1962)
Heft: 4: L'industrie suisse dans l'Europe d'aujourd'hui

Register: En bref... la communauté économique européenne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EN BREF... *La Communauté économique européenne*

Intense activité

L'activité de la CEE a été fort intense au cours du trimestre écoulé. Parmi les innombrables problèmes discutés ou résolus, citons-en six : 1^o les négociations avec le Royaume-Uni, 2^o les discussions ou prises de contact avec une série d'autres pays européens ou extra-européens, 3^o le renouvellement de l'association des pays d'Afrique liés à la CEE, 4^o l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec la Grèce, 5^o la mise au point des solutions non encore entérinées sur le plan agricole, 6^o la publication d'un programme d'action pour les prochaines années.

Nouvelle « session marathon » ?

Après le semi-échec des sessions du mois d'août, les Six et l'Angleterre se sont rendus compte que le terrain n'était pas encore suffisamment préparé pour une solution d'ensemble. Aussi ont-ils suivi, à partir du mois d'octobre une tactique de négociation visant à résoudre les problèmes un par un.

Cette méthode a permis aux « Sept » d'arriver à un accord sur un certain nombre de problèmes de seconde importance. Toutefois, elle n'a permis de résoudre aucune des questions majeures. Au train où vont les choses actuellement, la négociation pourrait encore se prolonger pendant un ou deux ans. Aussi M. Spaak, ministre belge des affaires étrangères a proposé aux ministres des Six de tenir en janvier prochain une « session-marathon » Royaume-Uni-CEE, qui durerait une semaine, afin de tenter « d'en finir » et de savoir si la Grande-Bretagne peut et veut vraiment devenir membre de la CEE. Les problèmes mineurs pourraient aussi bien être résolus **après qu'avant** la conclusion d'un accord général. Mais la proposition de M. Spaak ne semble pas avoir été retenue et les négociations piétinent toujours.

File d'attente

En attendant la conclusion des négociations CEE-Londres, plusieurs pays, tant européens qu'extra-européens, ont tenu à prendre bonne place dans la file d'attente qui s'allonge à l'avenue de la Joyeuse Entrée à Bruxelles. Les plus pressés, le Danemark et la Norvège, qui désirent suivre Londres sur la voie de l'adhésion complète, ont déjà eu divers entretiens avec les « Six ». A cette occasion, ils se sont empressés de prouver à ceux-ci leur bonne volonté, le Danemark allant même jusqu'à soutenir les vues du Marché commun en matière agricole face aux Anglais.

Les trois pays neutres, ont développé leurs vues sur l'association. Leur problème est « étudié » par quelques fonctionnaires de la Commission Hallstein, les ministres n'ayant guère le temps d'y réfléchir avant le printemps prochain.

Les pays africains associés

Cet automne les Six ont mis au point les modalités du renouvellement de l'accord entre la CEE et les pays africains associés. A fin octobre, les ministres ont pu se mettre d'accord sur l'aide financière à accorder pendant les prochaines années. Pendant le mois de novembre, les experts ont mis au net le texte de l'accord, et on pense que celui-ci pourra être signé par les « Six » le 19 décembre.

Au dernier moment, l'Allemagne a créé une difficulté inattendue, quand ses représentants ont déclaré qu'ils ne signeraient pas le texte, si l'un ou l'autre des pays associés devaient reconnaître l'Allemagne de l'Est. Sur quoi le Mali s'est empressé de déclarer qu'il n'avait pas eu l'intention de reconnaître la RDA... L'alerte a été chaude, mais le risque semble maintenant écarté.

Les Six plus un

L'accord d'association entre la CEE et la Grèce est entré en vigueur le 1^{er} novembre. Les « Six » entendent prouver ainsi leur bonne volonté face au monde extérieur, et notamment à l'égard des pays moins développés.

A ce sujet, il est piquant de constater que la Grèce, à peine associée au Marché commun, s'est déjà constituée en « groupe de pression » protectionniste face aux pays tiers. Ainsi, Athènes a fait savoir tout récemment qu'elle s'opposerait à tout traitement privilégié en faveur de l'un ou l'autre pays du Commonwealth exportant les mêmes produits que le royaume hellénique...

L'agriculture : un perpétuel casse-tête

L'agriculture restera un perpétuel casse-tête pour les Six. Tous les problèmes n'ont pas été résolus lors des mémorables nuits blanches de janvier. Car, si on a admis les grands principes, les modalités d'application — dont certaines sont d'une importance primordiale — n'ont pas encore été arrêtées. Plusieurs fois dans l'année, et encore ces toutes dernières semaines, les ministres de la CEE se sont rencontrés pour mettre au point la politique agricole commune. A chaque occasion, les intérêts divergents des pays importateurs d'une part (l'Allemagne notamment) et des pays exportateurs (la France surtout) se sont opposés, et encore maintenant, l'Allemagne n'a pas complètement désarmé.

Le programme d'action

Un événement bruxellois, qui a d'ailleurs déjà soulevé une controverse, mérite une attention particulière. Il s'agit du « programme d'action » de la Commission Hallstein pour la deuxième étape du Marché commun.

Ce document ne comporte en réalité aucune nouveauté révolutionnaire ; il développe simplement et concrètement les diverses stipulations contenues dans le Traité de Rome. Il insiste notamment sur la nécessité de compléter dès maintenant l'union douanière, déjà achevée à moitié, par une union économique plus large.

Mais le ministre allemand Ludwig Erhard a vivement critiqué certaines tendances « planificatrices » et « centralisatrices » du programme d'action. Il menace même d'opposer son veto à certaines idées de « programmation » à long terme, chères aux Français, alors que M. Hallstein souligne, lui, la nécessité de coiffer les divers « programmes nationaux » par un « programme communautaire ».